



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question écrite n° 103362

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la nécessité de mieux adapter la formation des jeunes aux besoins des entreprises. L'apprentissage est une véritable voie de l'excellence pour faire son entrée sur le marché de l'emploi. Plus de sept jeunes sur dix qui suivent une formation en alternance trouvent un travail dans les six mois qui suivent la fin de leur formation. Ce taux élevé démontre que l'apprentissage forme les jeunes de manière efficace et qu'il répond aux besoins des entreprises. Malheureusement, le nombre d'entrées en apprentissage est en baisse constante ces dernières années. La crise économique a bien sûr influencé cette baisse, mais c'est la politique menée depuis 2012 qui a surtout provoqué la chute de l'apprentissage. L'alternance doit faire l'objet d'un véritable sursaut national compte tenu de l'intérêt qu'il représente pour l'avenir des jeunes. La réponse doit être globale : financière - il faut continuer à aider les entreprises à embaucher des jeunes - et législative. Mais le système doit également être réinventé, il faut le faire évoluer. Le système allemand, qui ne doit toutefois pas être considéré comme un modèle à suivre sur tous les points, en raison des différences entre la France et l'Allemagne, fait une place beaucoup plus grande au dialogue social et aux entreprises pour définir et mettre en œuvre les formations. Celles-ci s'adaptent ainsi parfaitement aux besoins de recherche en main-d'œuvre des entreprises. Ceci a un double avantage : bien sûr pour les entreprises, qui trouvent les salariés dont elles ont besoin pour grandir et se développer, mais aussi et surtout pour les jeunes : ils sont formés dans des secteurs qui recrutent, et ils ont ainsi plus de chances de trouver un travail rapidement. En France, ce sont des dizaines de milliers d'emplois qui ne sont pas pourvus, notamment à cause du manque de main d'œuvre formée et qualifiée. Par conséquent, l'offre de formation gagnerait à être plus adaptée aux besoins des entreprises et à mieux tenir compte du taux d'accès à l'embauche et des débouchés professionnels. On peut regretter une trop forte étanchéité qui continue d'exister en France entre le monde de l'éducation et le monde de l'entreprise. Et il arrive souvent que les contenus de formation conduisant au même diplôme diffèrent sensiblement selon que cette formation est assurée par l'éducation nationale ou par les chambres des métiers. Elle est souvent trop théorique dans le premier cas, ce qui obère le taux d'insertion dans le monde du travail des jeunes diplômés. Aussi il souhaite connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre afin que l'apprentissage puisse garantir l'employabilité des diplômés en adaptant le contenu de la formation aux évolutions des métiers et en obtenant une meilleure corrélation entre les diplômes préparés et les débouchés réels.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103362

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mars 2017](#), page 2184

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)